

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
RAPPORT DE CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE

(Code criminel, art. 625.1)

(Règles de procédure en matière criminelle, Règle 28)

(Formule 17)

NOTE :

- 1. La présente formule doit être remplie dûment dans tous les cas et doit être signée par l'avocat de la Couronne responsable de la cause ou un avocat de la Couronne qui a autorité pour lier la Couronne ainsi que par l'avocat inscrit au dossier de chaque personne accusée avant la première conférence préparatoire judiciaire, sauf indication contraire, ou à moins que l'accusé ne plaide coupable de façon catégorique et que la seule question à examiner à la conférence préparatoire judiciaire ne soit la peine.**
- 2. L'avocat de la Couronne et l'avocat de la défense sont encouragés à examiner les questions en litige devant être abordées à la conférence préparatoire avant la conférence.**
- 3. Les avocats doivent faire connaître leur position sur chaque point en litige plutôt que d'indiquer qu'ils « donneront leur avis » ou « qu'ils n'ont pas encore déterminé », etc.**
- 4. La Couronne doit remplir la présente formule et l'envoyer par télécopieur ou la faire parvenir à l'avocat de la défense inscrit au dossier et au Bureau des procès de la Cour supérieure au plus tard 10 jours avant la date prévue de la conférence préparatoire. L'avocat de la défense doit envoyer par télécopieur ou remettre son rapport au procureur de la Couronne et au Bureau des procès de la Cour supérieure au plus tard 5 jours avant la date prévue de la conférence préparatoire, sans égard au fait si la Couronne a déposé une formule. Dans le cas où la Couronne n'a pas déposé de formule ou l'a déposée en retard, l'avocat de la défense devrait remplir la formule dans la mesure du possible.**
- 5. Si l'une des parties modifie la position prise dans la présente formule, qui sera fournie au juge qui préside, elle doit remettre un avis écrit à l'autre partie et au Bureau des procès de la Cour supérieure du changement de la position, en plus de tout avis requis par les Règles de la Cour. Si les avocats n'ont pas indiqué qu'une demande sera déposée, la présomption est qu'elle ne sera pas entendue. Le défaut d'aviser l'autre partie et le Bureau des procès de toute demande qui n'est pas indiquée sur la présente formule est un facteur qui sera pris en considération par le juge qui préside pour déterminer si la nouvelle position a causé un préjudice à l'autre partie et si une demande peut être entreprise.**
- 6. La copie du rapport de la Couronne doit être accompagnée d'un sommaire des allégations.**

La Reine c. _____

Rapport de la Couronne préparé par : _____

Rapport de la défense préparé par : _____

(Avocat de : _____, s'il y a plusieurs accusés.)

Les avocats ont-ils discuté des questions soulevées dans la présente formule après le renvoi aux fins de procès?

Oui Non

Accusations : _____

1. Chronologie :

a) Date(s) de la ou des infractions : _____

b) Date de l'arrestation : _____

c) Date de renvoi aux fins de procès : _____

d) Date à laquelle l'acte d'accusation a été déposé : _____

2. Formule de mise en liberté provisoire par voie judiciaire

a) L'accusé est-il placé sous garde pour cette ou ces accusations? Oui Non

b) L'accusé est-il placé sous garde pour toute autre accusation? Oui Non

3. Enquête préliminaire : Exemptée : Oui Non Durée : _____

Transcription : Disponible _____ Date de commande _____

4. Divulgarion : Complète : Oui Non

a) Points litigieux non réglés : _____

b) Perdue/détruite : _____

c) Retenue/retardée : _____

5. Mode d'instruction : Choix actuel : Juge et jury Juge seul

a) Y aura-t-il un nouveau choix de procès par : Juge et jury Juge seul

b) La Couronne donnera-t-elle son consentement? Oui Non

c) Remarques additionnelles concernant le nouveau choix : _____

- d) Récusation motivée : Oui Non
- e) i) *Parks* Oui Non
 ii) publicité Oui Non
 iii) autre, veuillez préciser _____
- f) L'accusé a-t-il ou cherche-t-il à obtenir une ordonnance en vertu de l'article 530 pour que son procès soit tenu en français ou qu'il soit bilingue?
 Oui Non
- g) La Couronne conteste-t-elle l'ordonnance? Oui Non

6. Motions à la conférence préparatoire relatives à l'acte d'accusation

- a) Annuler le renvoi aux fins de procès Oui Non
- b) Annuler l'acte d'accusation Oui Non
- c) Annuler un ou des chefs dans l'acte d'accusation :
 i) En se fondant sur l'art. 581(1) Oui Non
 ii) En se fondant sur l'art. 581(3) Oui Non
- d) Séparation des chefs dans l'acte d'accusation Oui Non
- e) Procès distinct pour chaque accusé Oui Non
- f) Détails Oui Non
- g) Renvoi à un autre tribunal Oui Non
- h) Modification(s) Oui Non

Motions de la Couronne relatives à la conférence préparatoire

7. Déclarations de l'accusé

- a) La Couronne cherche-t-elle à obtenir une décision sur l'admissibilité de déclarations de personnes responsables? Oui Non
- b) Bref résumé des circonstances entourant la déclaration à recueillir : _____

- c) La Couronne cherche-t-elle à présenter la déclaration Oui Non
- d) La Couronne cherche-t-elle une décision concernant l'admissibilité? Oui Non
- e) La défense conteste-t-elle l'admissibilité? Oui Non
- f) Bref résumé de la position de la défense : _____

- g) Formule de déclaration : Orale Écrite Sur bande sonore Sur bande vidéo
- h) Si la déclaration est recueillie sur bande sonore ou vidéo, y a-t-il une transcription? Oui
 Non

i) Si la transcription n'est pas disponible, la Couronne en fournira-t-elle une avant le procès?

Oui Non

j) Date à laquelle la transcription sera disponible : _____

k) Durée de la ou des déclarations : _____

l) Voir-dire requis Oui Non

m) Questions relatives au voir-dire : bénéficiaire comme personne responsable Oui Non

Expression de la volonté Oui Non

art. 10 (a) Oui Non

art. 10 (b) Oui Non

art. 7 Oui Non

n) Nombre de témoins à convoquer pour le voir-dire : Couronne _____

Défense _____

o) Estimation de la durée relative au voir-dire :

Témoignage

Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

p) S'il y a plus d'une question en litige, les avocats sont-ils d'accord sur la pertinence d'un voir-dire « mixte »?

Couronne Oui Non

Défense Oui Non

8. Autre preuve de conduite répréhensible, y compris la preuve de faits similaires

a) La Couronne cherche-t-elle à présenter une preuve de conduite répréhensible en se fondant sur des incidents qui ne sont pas couverts par l'acte d'accusation? Oui Non

b) Nature de la preuve : _____

c) La Couronne cherche-t-elle à déterminer l'admissibilité dans le cadre d'une motion à la conférence préparatoire? Oui Non

d) Si la Couronne ne cherche pas à obtenir une décision avant le début du procès, à quelle date souhaite-t-elle tenir le voir-dire? _____

e) La défense conteste-t-elle l'admissibilité? Oui Non

f) Comment la Couronne cherche-t-elle à présenter la preuve relative au voir-dire?

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (i) Témoignage de vive voix | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (ii) Exposé conjoint des faits | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iii) Déclarations des témoins | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iv) Transcriptions | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

g) La défense consent-elle à la manière dont la Couronne cherche à présenter la preuve relative au voir-dire? Oui Non

h) Remarque : _____

i) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

j) La Couronne cherche-t-elle à se fonder sur la preuve relative à la conduite répréhensible, se basant uniquement sur les chefs dans l'acte d'accusation? Oui Non

9. Exception fondée sur des principes à la règle du oui-dire

a) La Couronne cherche-t-elle à présenter des éléments de preuve en se basant sur l'exception fondée sur des principes à la règle du oui-dire? Oui Non

b) Si oui, quelle est la nature de la preuve? _____

c) La défense conteste-t-elle l'admissibilité? Oui Non

d) Si oui, la défense conteste-t-elle : Nécessité Oui Non

Fiabilité Oui Non

Effet nuisible/valeur probante Oui Non

e) Comment la Couronne propose-t-elle de présenter la preuve relative au voir-dire?

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (i) Témoignage de vive voix | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (ii) Exposé conjoint des faits | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iii) Déclarations des témoins | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iv) Transcriptions | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

f) La défense consent-elle à la manière dont la Couronne cherche à présenter la preuve relative au voir-dire? Oui Non

g) Remarque : _____

h) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation
 Couronne _____ Couronne _____
 Défense _____ Défense _____

10. Admissibilité de la preuve sur la conduite après coup

a) La Couronne cherche-t-elle à présenter la preuve sur la conduite après coup par l'accusé?

Oui Non

b) Si oui, quelle est la nature de la preuve? _____

c) La défense conteste-t-elle l'admissibilité? Oui Non

d) Comment la Couronne propose-t-elle de présenter la preuve sur le voir-dire?

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (i) Témoignage de vive voix | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (ii) Exposé conjoint des faits | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iii) Déclarations des témoins | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iv) Transcriptions | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

e) La défense consent-elle à la manière dont la Couronne cherche à présenter la preuve relative au voir-dire? Oui Non

f) Remarque : _____

g) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation
 Couronne _____ Couronne _____
 Défense _____ Défense _____

11. Communications privées interceptées

a) La Couronne cherche-t-elle à présenter la preuve d'écoute électronique? Oui Non

b) Bref aperçu de la preuve : _____

c) La défense exige-t-elle un voir-dire pour déterminer l'admissibilité? Oui Non

d) Bref aperçu de la position de la défense : _____

e) Autorisation : Consentement (art. 184.2) Autorisation (art. 186)

f) Autre _____

g) Question litigieuse à débattre : Validité apparente Validité sous-apparente

h) Autre : _____

i) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

12. Autres questions juridiques exigeant des décisions qui, selon l'avocat de la Couronne, seront soulevées :

a) _____

b) Estimation de la durée relative au voir-dire :

Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

13. Compétence des témoins

a) La Couronne/la défense a-t-elle l'intention de convoquer des témoins de moins de 14 ans?

Oui Non

b) La Couronne/la défense a-t-elle l'intention de contester la capacité d'un témoin au motif de sa capacité mentale?

Oui Non

c) Nom du témoin et motif de la contestation : _____

14. Mode de présentation de la preuve

a) La Couronne ou la défense cherche-t-elle à présenter la preuve d'un témoin :

i) Par liaison télévisuelle, conformément à l'art. 714.1? Oui Non

ii) En lisant le témoignage recueilli lors d'un procès antérieur, conformément à l'art. 715?

Oui Non

iii) Témoignage par enregistrement vidéo, conformément à l'art. 715.1? Oui Non

iv) Comme témoin vulnérable, conformément à l'art.. Oui Non

v) Autre moyen? Détails : _____

b) La partie adverse consent-elle à l'admissibilité de la preuve de la manière proposée?

Oui Non

c) Si elle la conteste, durée estimative pour : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

15. Personne de confiance

L'un des témoins de la Couronne aura-t-il besoin d'une personne de confiance, conformément à l'art. 486.1(1)?

Oui Non

Détails : _____

L'un des témoins de la Couronne aura-t-il besoin d'une personne de confiance, conformément à l'art. 486.1(2)?

Oui Non

Détails : _____

La défense conteste-t-elle l'ordonnance? Oui Non

16. Ordonnances de non-publication/Ordonnances de publication différées

a) La Couronne cherche-t-elle à obtenir une ordonnance conformément à l'art. 486(3) ou (8), interdisant la publication de l'identité du plaignant? Oui Non

b) La défense conteste-t-elle l'ordonnance? Oui Non

c) Si elle le conteste, la durée approximative pour : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

d) L'une ou l'autre des parties cherche-t-elle à obtenir d'autres ordonnances de non-publication ou des ordonnances de publication différées?

Couronne Oui Non

Défense Oui Non

e) Si oui, fournir les détails de l'ordonnance recherchée, les médias à aviser, la date et l'heure de l'audience et l'estimation de la durée de l'audience : _____

f) L'autre partie conteste-t-elle la demande? Oui Non

g) Si elle la conteste, indiquer l'estimation de la durée relative à la preuve et une estimation distincte de la durée relative à l'argumentation :

Témoignage _____ Argumentation _____

17. Questions de privilège

a) La Couronne soulèvera-t-elle des questions de privilège? Oui Non

b) La défense soulèvera-t-elle des questions de privilège? Oui Non

c) Si oui, veuillez préciser la nature de la preuve et la question de privilège _____

d) Fondement sur lequel la partie qui cherche l'admission se base : _____

e) Comment la partie qui revendique le privilège cherche-t-elle à présenter la preuve sur le voir-dire?

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| (i) Témoignage de vive voix | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (ii) Exposé conjoint des faits | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iii) Déclarations des témoins | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| (iv) Transcriptions | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

f) L'autre partie consent-elle au mode de présentation de la preuve relative au voir-dire?

Oui Non

g) Remarques : _____

h) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

18. Demandes de conférence préparatoire par la défense

a) Contestation de la loi :

Détails de la contestation : _____

b) La Couronne conteste-t-elle la demande? Oui Non c) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

19. Demandes de suspension de l'instance au motif de :a) Recours abusif b) Contravention à l'art. 7 de la *Charte* c) Art. 11(b) d) Autre

e Aperçu de la position de la défense : _____

f Aperçu de la position de la Couronne : _____

g Estimation de la durée relative au voir-dire (preuve et argumentation) :

Couronne - _____

Défense - _____

20. Demandes d'exclure la preuve en se fondant sur l'art. 24(2) alléguant des violations de :a) Art. 7 Art. 8 Perquisition sans mandat Mandat de perquisition Ordonnance AutorisationQuestion en litige : Validité apparente Validité sous-apparente Exécution

Autre _____

Art. 9 Art. 10(a) Art. 10(b)

Autre _____

b) Aperçu de la position de la défense : _____

c) Aperçu de la position de la Couronne : _____

d) Preuve qu'on cherche à exclure : _____

e) Nature de la violation : _____

f) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____	Couronne _____
Défense _____	Défense _____

21. Demandes de dossiers par des tiers Oui Non

a) Fondées sur : *Mills*, art. 278.2 Oui Non *O'Connor* Oui Non

b) Nature des dossiers : _____

c) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____	Couronne _____
Défense _____	Défense _____

d) Combien de temps avant le procès le requérant propose-t-il que la motion soit entendue? _____

25. Autres questions juridiques qui, selon l'avocat de la défense, seront soulevées

a) _____

b) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation
 Couronne _____ Couronne _____
 Défense _____ Défense _____

26. Témoins experts**26.1 Témoins de la Couronne**a) La Couronne a-t-elle l'intention de convoquer des témoins experts? Oui Non

b) Domaine(s) de compétence : _____

c) Questions à l'égard desquelles une preuve sera présentée : _____

d) La Couronne conteste-t-elle l'admissibilité de la preuve d'expert? Oui Non

e) Fondement sur lequel l'admissibilité de la preuve est contestée :

Le témoin n'est pas un expert Le domaine de compétence exigeait un voir-dire Le témoin ne peut pas donner la preuve recherchée

f) Remarques : _____

g) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation
 Couronne _____ Couronne _____
 Défense _____ Défense _____

26.2 Témoins de la défensea) La défense a-t-elle l'intention de convoquer des témoins experts? Oui Non

b) Domaine de compétence : _____

c) Questions à l'égard desquelles une preuve sera présentée? _____

d) La défense conteste-t-elle l'admissibilité de la preuve d'expert? Oui Non

e) Fondement sur lequel l'admissibilité de la preuve est contestée :

Le témoin n'est pas un expert

Le domaine de compétence exigeait un voir-dire

Le témoin ne peut pas donner la preuve recherchée

f) Remarques : _____

g) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

27. Position de l'accusé au tribunal

- a) Y aura-t-il une demande pour que l'accusé prenne place à la table des avocats? Oui Non
- b) La Couronne accorde-t-elle son consentement? Oui Non

28. Absence de l'accusé du tribunal

- a) Y aura-t-il une demande pour que l'accusé s'absente du procès, conformément à l'art. 486.2? Oui Non
- b) Si oui, quel est le fondement de la demande? _____
- _____

29. Positions des parties

- a) Couronne : Sur quel fondement probatoire la Couronne se base-t-elle pour chercher à établir la responsabilité de chaque accusé?
- _____
- _____

- b) Sur quel(s) article(s) du *Code criminel* la Couronne se base-t-elle pour établir la responsabilité de chaque accusé? _____
- _____

c) La Couronne prétend-elle que des infractions sont comprises dans le ou les chefs dans l'acte d'accusation? _____

d) La défense prétend-elle que des infractions sont comprises dans le ou les chefs dans l'acte d'accusation? _____

e) Défense : Quelle est la position de la défense? _____

30. Aptitude à subir le procès

a) La Couronne soulèvera-t-elle la question de l'aptitude de l'accusé à subir son procès?

Oui Non

b) La défense soulèvera-t-elle la question de l'aptitude de l'accusé à subir son procès?

Oui Non

c) Si la demande est soulevée, sera-t-elle contestée?

Oui Non

d) Estimation de la durée relative au voir-dire : Témoignage Argumentation

Couronne _____ Couronne _____

Défense _____ Défense _____

31. Interprètes

a) L'accusé a-t-il besoin d'un interprète?

Oui Non

b) Si oui, pour quelle(s) langue(s)? _____

c) L'un des témoins de la Couronne a-t-il besoin d'un interprète?

Oui Non

d) Si oui, pour quelle(s) langue(s)? _____

e) Est-il nécessaire d'avoir deux interprètes?

Oui Non _____

32. Autre équipement nécessaire dans la salle d'audience

a) Projecteur *Elmo*

Oui Non

b) Télévision et magnétoscope à cassette

Oui Non

c) Télévision et lecteur de disques compacts

Oui Non

d) Appareils auditifs Oui Non

e) Autre _____

33. Questions de sécurité dans la salle d'audience

a) L'une des parties croit-elle que des questions de sécurité renforcée dans la salle d'audience sont soulevées dans cette cause?

Oui Non

b) Détails : _____

34. Autres éventuelles questions juridiques

35. A-t-on prévu de manière raisonnable que l'une des défenses/matières à procès suivantes sera soulevée?

Accident

Alibis

Automatismes

Compulsion

Défense de biens

Capacité diminuée

Contrainte

Provocation policière

Croyance sincère mais erronée

Identité

Intoxication

Drogue

Alcool

Connaissance

Nécessité

Pas responsable au criminel

Possession

Provocation

Auto-défense

36. Questions non-litigieuses –

Admises

Non contestées

Compétence

Identité de l'accusé

Continuité des événements

Preuve médicale

Preuve documentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propriété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valeur des biens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accusé en tant que conducteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décès/lésions causés par l'accusé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport d'expert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Âge du plaignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nature de drogue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quantité de drogue « en vue de trafic »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Value de drogue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signification de l'avis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

37. Autres aveux factuels, informels ou légitimes recherchés par la Couronne, ou acceptés par la défense :

La défense conteste-elle?

1. _____ Oui Non
2. _____ Oui Non
3. _____ Oui Non
4. _____ Oui Non
5. _____ Oui Non

38. Preuve par affidavit

a) La Couronne a-t-elle l'intention de déposer une preuve par affidavit? Oui Non

b) Si oui, veuillez préciser _____

c) La défense cherchera-t-elle à obtenir une autorisation de faire témoigner le témoin?

Oui Non

39. Estimation de la durée

a) Nombre prévu de témoins de la Couronne _____

b) Estimation par la Couronne relative aux voir-dires

Témoignage _____ Argumentation _____

c) Estimation par la Couronne de la durée du procès _____

d) Estimation par la défense de la durée relative aux voir-dires

Témoignage _____ Argumentation _____

e) Estimation par la défense de la durée du procès _____

Fait le _____ Signature _____

Cette page doit être retirée avant que la formule ne soit remise au juge qui préside

Accusé : _____

Demande reposant sur l'arrêt Corbett :

Quel est le casier judiciaire de l'accusé? _____

L'accusé a-t-il l'intention de déposer une demande reposant sur l'arrêt Corbett? Oui Non

Position concernant la peine :

Position de la Couronne concernant la peine imposée au(x) plaidoyer(s) de culpabilité, compte tenu de l'information que la Couronne possède actuellement :

Plaidoyer(s) sur quels chefs d'accusation? _____

Peine : _____

La position de la Couronne est-elle fondée sur des observations conjointes? Oui Non

La position de la Couronne s'ajoute-t-elle à la détention avant le procès ou est-elle assujettie à une réduction de cette détention? _____

Ordonnances provisoires recherchées par la Couronne :

1. Ordonnance de prélèvement d'ADN
2. Ordonnance d'interdiction en vertu de l'art. 109 , durée _____
3. Ordonnance d'interdiction en vertu de l'art. 161 , durée _____, libération conditionnelle retardée _____,
4. Conditions spéciales imposées à la probation _____
5. Ordonnance d'interdiction de conduire en vertu de l'art. 259 , durée _____
6. Ordonnance relative au registre des délinquants sexuels , durée : _____

Position de la Couronne sur la peine après le procès compte tenu de l'information que la Couronne possède actuellement

